

**Atelier sur les statistiques de l'environnement en appui
à la mise en œuvre du Cadre pour le Développement des
Statistiques de l'Environnement**

27 novembre – 1er décembre 2017

**SYSTÈME D'INFORMATION SUR
L'EAU DE LA CEEAC**

*Désiré NDEMAZAGOA, Coordonnateur UD/CRGRE
et Narcisse ODOUA, Responsable SIE*

PLAN

I. BREVE PRESENTATION DE LA CEEAC

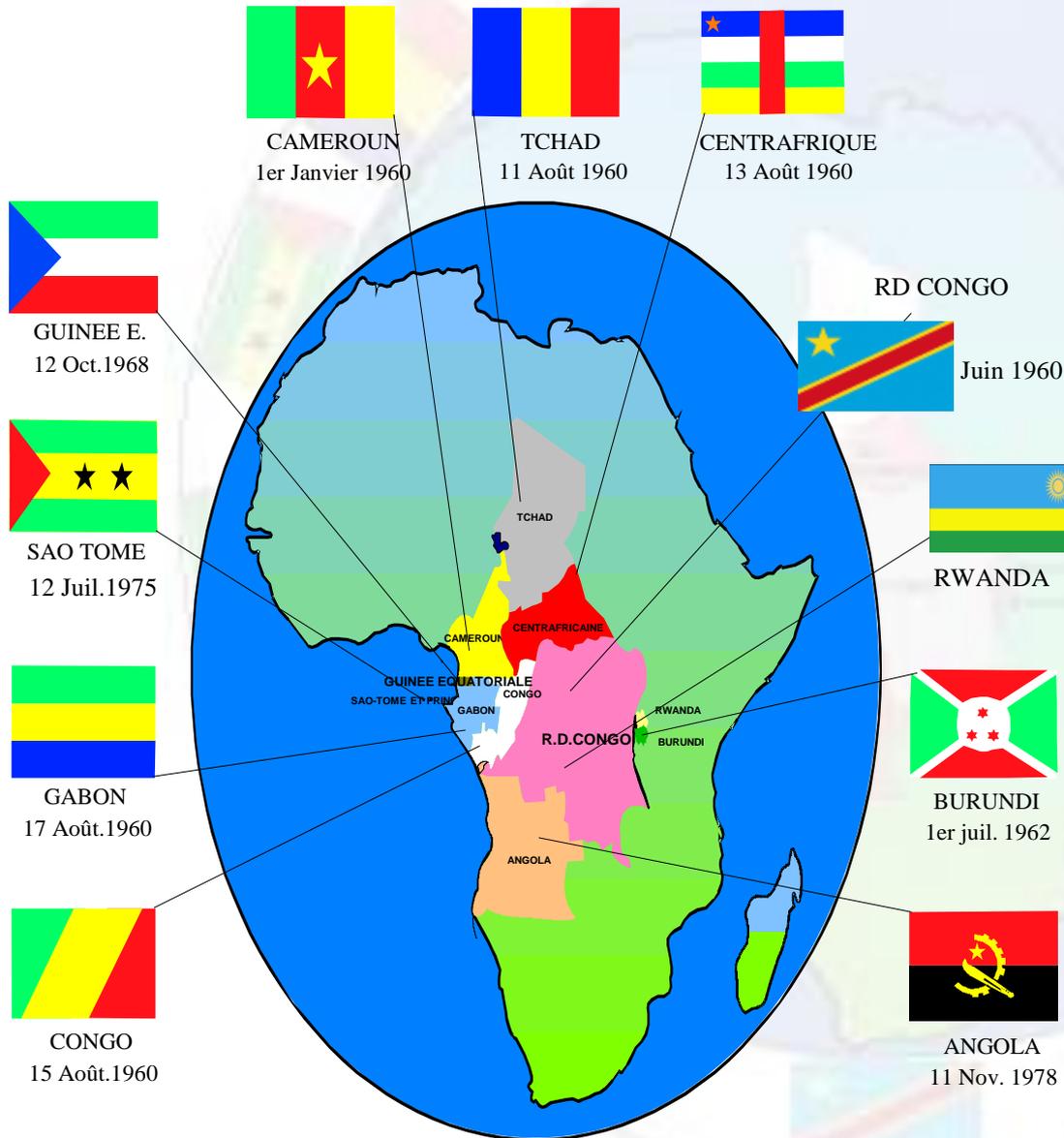
II. RESSOURCES EN EAU

III - SYSTEME D'INFORMATION SUR L'EAU

- **Objectifs**
- **Domaines thématiques**
- **Fonctionnement**
- **Echanges des données**
- **Cadre institutionnel**
- **Feuille de route**

IV. CONCLUSION

A. LA CEEAC EN BREF



Dates:

- Création: **octobre 1983**;
- Démarrage: **janvier 1985**

- *Superficie totale*: 6640500 km²

- 2^{eme} Bassin hydrographique mondial après l'Amazone

- *Population*: 160 millions d'habts

B. MISSION DE LA CEEAC



Promouvoir et renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale, *en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, etc.*



Elever le niveau de vie des populations,



Accroître et maintenir la stabilité économique,



Renforcer les étroites relations pacifiques entre ses membres



Contribuer au progrès et au développement du continent

C. VISION STRATEGIQUE DE LA CEEAC L'HORISON 2025

Elle consiste à créer d'ici à 2025 « *une Afrique centrale stable, prospère, solidaire, économiquement et politiquement unie* »

Paix, sécurité et stabilité



Infrastructures des transports, Eau, Energie et TIC



Environnement





II. RESSOURCES EN EAU

A- RESSOURCES EN EAU DE L'AFRIQUE CENTRALE

- ❑ La région CEEAC est dominée par le bassin du Fleuve Congo et, plus secondairement, par le bassin du Lac Tchad
- ❑ 16 cours d'eau en partage (*par l'un des dix pays de la CEEAC, soit avec un ou plusieurs autres pays de la Communauté, soit avec un ou plusieurs pays hors CEEAC*) avec 7 Organisations de Bassin Transfrontaliers;
- ❑ 17 systèmes aquifères qui sont partagés par l'un des dix pays de la CEEAC, soit avec un ou plusieurs autres pays de la Communauté, soit avec un ou plusieurs pays hors CEEAC;
- ❑ 5 lacs et seuls les Lacs Tanganyika et Tchad disposent d'organisation de gestion;
- ❑ 15 zones humides classées au titre de la convention Ramsar (Etats membres de la CEEAC, hormis l'Angola)

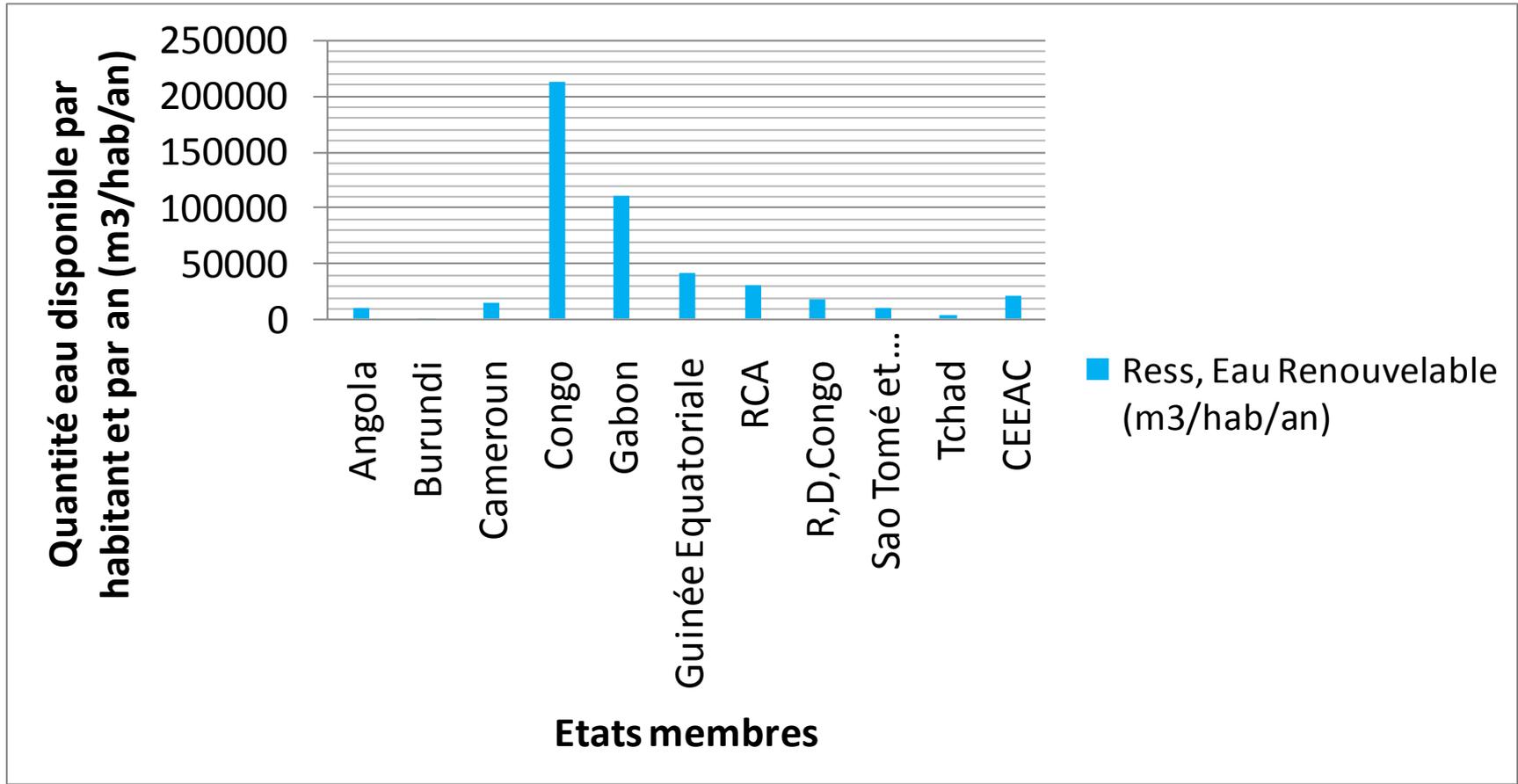
Les cours d'eau partagés

BASSIN	SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	PAYS D'AFRIQUE CENTRALE DANS LE BASSIN	PART DE L'AFRIQUE CENTRALE DANS LA SUPERFICIE DU BASSIN (EN %)	ORGANISATION INTERNATIONALE DE BASSIN
Congo	3730,9	R.D. Congo, R.C.A, Cameroun, Gabon, Congo, Angola, Burundi	90 %	CICOS
Nil	3031,7	Burundi, R.D. Congo	0,8 %	IBN
Niger/Bénoué	2113,2	Cameroun, Tchad	5,0 %	ABN
Lac Tchad	2497,7	Cameroun, R.C.A, Tchad	56,3 %	CBLT
Zambèzi	1385,3	Angola	18,5 %	CFZ
Okavango	706,9	Angola	21,2 %	OKACOM
Ogoué	223,0	Gabon, Congo, Cameroun, Guinée Equatoriale	100,0 %	
Cuvelai/Etosha	167,4	Angola	31,9%	
Cunene	110,0	Angola	86,7%	CTPCC
Cross	52,8	Cameroun	23,7 %	
Benito/Ntem	45,1	Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon	100,0 %	
Nyanga	12,3	Gabon, Congo	100,0%	
Chiloango	11,6	R.D. Congo, Congo	67,3 %	
Utamboni	7,7	Gabon, Guinée Equatoriale	100,0 %	
Mbé	7,0	Gabon, Guinée Equatoriale	100,0 %	
Akpa	4,9	Cameroun	61,7 %	
Lac Tanganyika	148	Burundi, R.D. Congo	22%	ALT
Lac Kivu	2,7	R.D. Congo	63%	
Lac Moëro	5,1	R.D. Congo	38%	

Ressources en eau souterraine partagées

SYSTÈMES AQUIFÈRES PARTAGÉS	PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE (AUTRES PAYS)
Système de Bakassi	Cameroun, <i>Nigeria</i>
Aquifères de la Bénoué	Cameroun, <i>Nigeria</i>
Aquifère Manfi	Cameroun, <i>Nigeria</i>
Aquifères du Bassin du Lac Tchad	Tchad, RCA, Cameroun, <i>Niger et Nigeria</i>
Cuvette centrale du Congo	Congo, RDC
Karroo	RDC, RCA, Congo, <i>Soudan</i>
Aquifères du Tanganyika	RDC, Burundi, <i>Ouganda, Rwanda, Tanzanie</i>
Lualaba	RDC, <i>Tanzanie</i>
Aquifères côtiers	Angola, Congo, Gabon
Petit système 1, 2 et 3	Congo, Gabon
Bassin Sédimentaire côtier II	RDC, Angola
Bassin intra-cratonique du Congo	RDC, Angola
Bassin sédimentaire côtier IV	Angola, <i>Namibie</i>
Sous-Bassin du Nord Kalahari-Karoo	Angola, <i>Namibie, Zambie, Botswana</i>
Bassin de Cuvelai-Etосha	Angola, <i>Namibie</i>

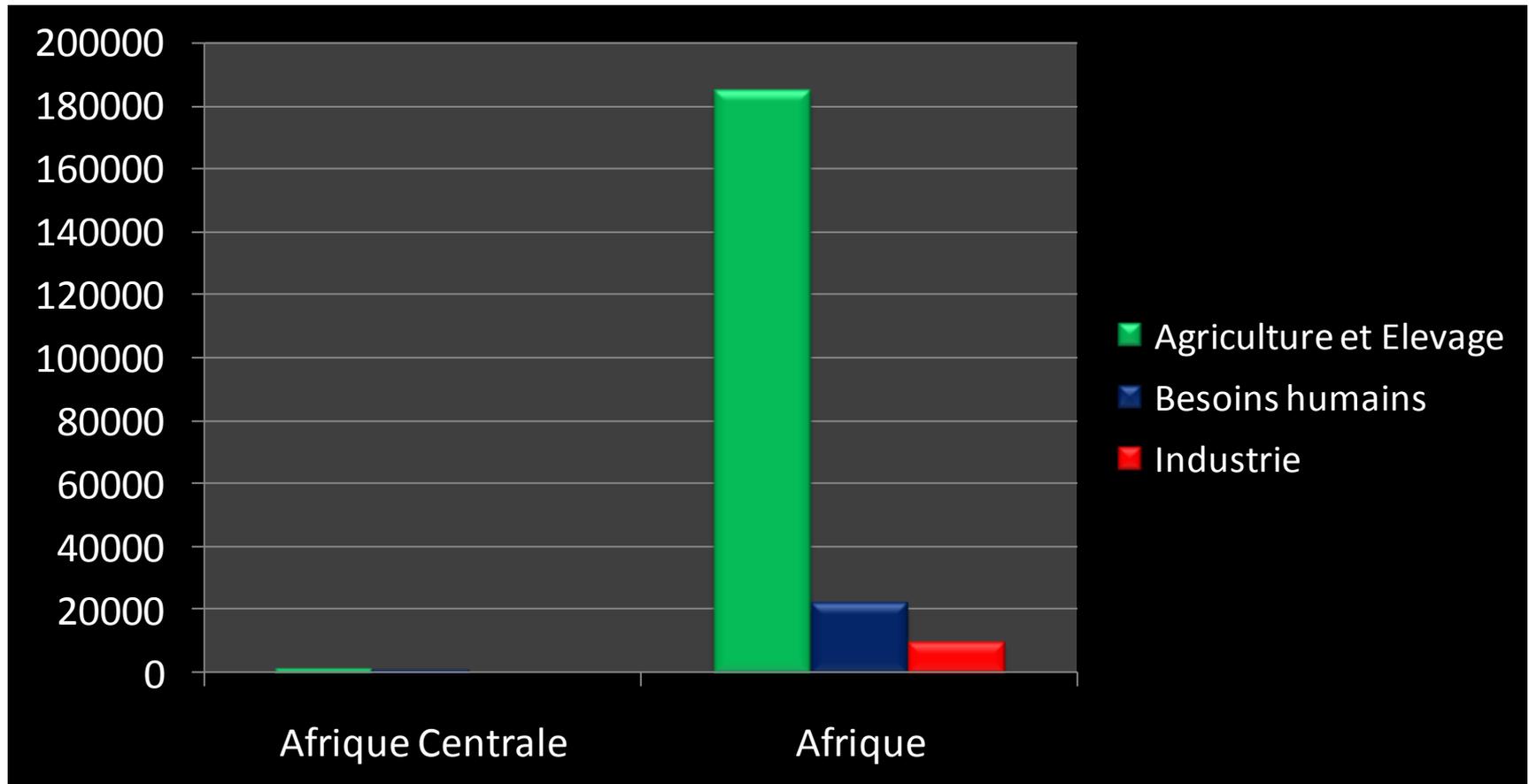
B- DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES EN EAU



C. CADRE DE GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Pays	Politique de l'eau	Lois ou autres documents juridiques sur l'eau	PANGIRE / PAS-GIRE / Schéma directeur	Organismes de bassins transfrontaliers
Guinée Equatoriale				
Cameroun				CICOS, ABN, CBLT
Gabon				CICOS
Congo				CICOS
RDC				CICOS, IBN, ABAKIR
Burundi				CICOS, IBN, ABAKIR
São Tomé e Príncipe				
Angola				CICOS, CFZ, OKACOM, CTPCC
Tchad				ABN, CBLT
RCA				CICOS, CBLT
RWANDA				IBN, ABAKIR
CEEAC				

UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU A DES FINS ECONOMIQUES - AFRIQUE CENTRALE / AFRIQUE (Million de m3)



**Taux des prélèvements des ressources en eau renouvelables de l'Afrique Central
0,14 % , alors que la moyenne du continent est de 5,5%.**

G- PRINCIPAUX DÉFIS

❑ Les principaux défis à relever sont:

- ❑ Les défis liés à la gestion et à la connaissance des ressources en eau (Surface et souterraine);
 - ❑ Les défis liés à la mise en valeur des ressources en eau pour le développement socio – économique de la Région;
 - ❑ Les défis liés à la Gouvernance de l'eau;
 - ❑ Les défis liés à la durabilité financière du secteur de l'eau.
-
- ❑ Ces défis traduisent la problématique de la gestion des ressources en eau dans les Etats de l'Afrique Centrale;

2- DEFIS EN MATIERE DE GESTION ET CONNAISSANCE DES RESSOURCES EN EAU

- Insuffisance / inexistence des réseaux de mesure (quantité et qualité) eau de surface et souterraine (moins de 50 % de ces stations sont opérationnelles);
- Insuffisance / absence de système d'information national sur l'eau au niveau des Etats et des bassins;
- Absence d'une base de données et d'informations fiables (hydrologiques, hydrogéologiques, environnementales, socio-économiques et statistiques diverses) au niveau regional;
- Insuffisance du mécanisme d'acquisition de données et de connaissance sur le secteur de l'eau à tous les niveaux d'intervention (Region, Bassins, Etats);

I- POLITIQUE REGIONALE DE L'EAU

- ❑ Objectif: Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique dans l'espace de la Communauté en mettant en place **une gestion intégrée des ressources en eau** qui permette d'améliorer durablement **l'accès à l'eau potable et à l'assainissement** ainsi que la **mise en valeur des ressources en eau** à des fins économiques, tout en respectant les **autres fonctions de l'eau**, notamment environnementales, et en se prémunissant de ses éventuels effets nuisibles

- ❑ La mise en œuvre de cette politique demande, entre autres, la mise en place d'un dispositif permettant de recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques en relation avec les questions de l'eau.



III .- SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU

J- OBJECTIFS / FONCTIONNALITES DU SIE

- ❑ L'objectif du SIE est de disposer des données et d'informations fiables sur l'état des ressources en eau et de leurs usages dans l'espace communautaire en vue d'en assurer un suivi dynamique, de façon à permettre un échange de données et d'informations entre les différents acteurs et de produire des outils d'aide à la décision.

- ❑ Le SIE offre quatre fonctionnalités de base :
 1. Le suivi de la ressource en eau ;
 2. La gestion et la protection de la ressource en eau ;
 3. La diffusion des informations sur la ressource en eau auprès d'une large communauté d'utilisateurs ;
 4. La mise en place d'un instrument de collaborations intra- et inter institutionnelles en gestion intégrée des ressources en eau.

K. LES 5 DOMAINES THÉMATIQUES DU SIE

1. Informations de référence:

- ❑ Informations sur l'Environnement;
- ❑ Informations de gestion qui fournissent un cadre pour la localisation et la distribution des phénomènes

2. Informations sur l'eau;

3. Informations sur les pressions sur l'eau (usages domestiques, énergie, agriculture, industries, etc....)

4. Informations sur les instruments de contrôle et de surveillance des ressources en eau;

5. Informations la gouvernance des ressources en eau (Politique, cadre institutionnel / juridique etc...)

Le schéma ci-après traduit le contenu de chacun de ces domaines :



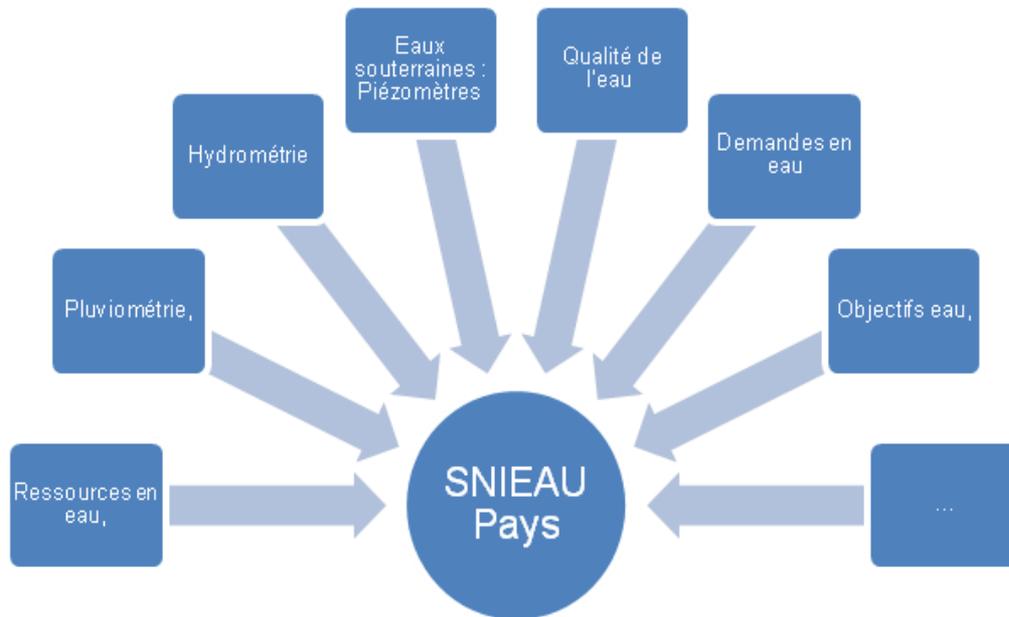
L- FONCTIONNEMENT DU SIE

Les correspondants du SIE seront :

- ❑ un point focal par pays qui sera l'organe en charge du SINEAU pays, idéalement une structure dédiée au sein de l'Administration nationale en charge de la gestion des ressources en eau nationales ; à charge de ce point focal de collecter les informations à partir des producteurs et/ou gestionnaires des différentes thématiques ;
- ❑ chacune des organismes de bassins ayant un périmètre de couverture dans l'un des pays membres de la CEEAC,
- ❑ Les institutions régionales et internationales intervenant dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement.

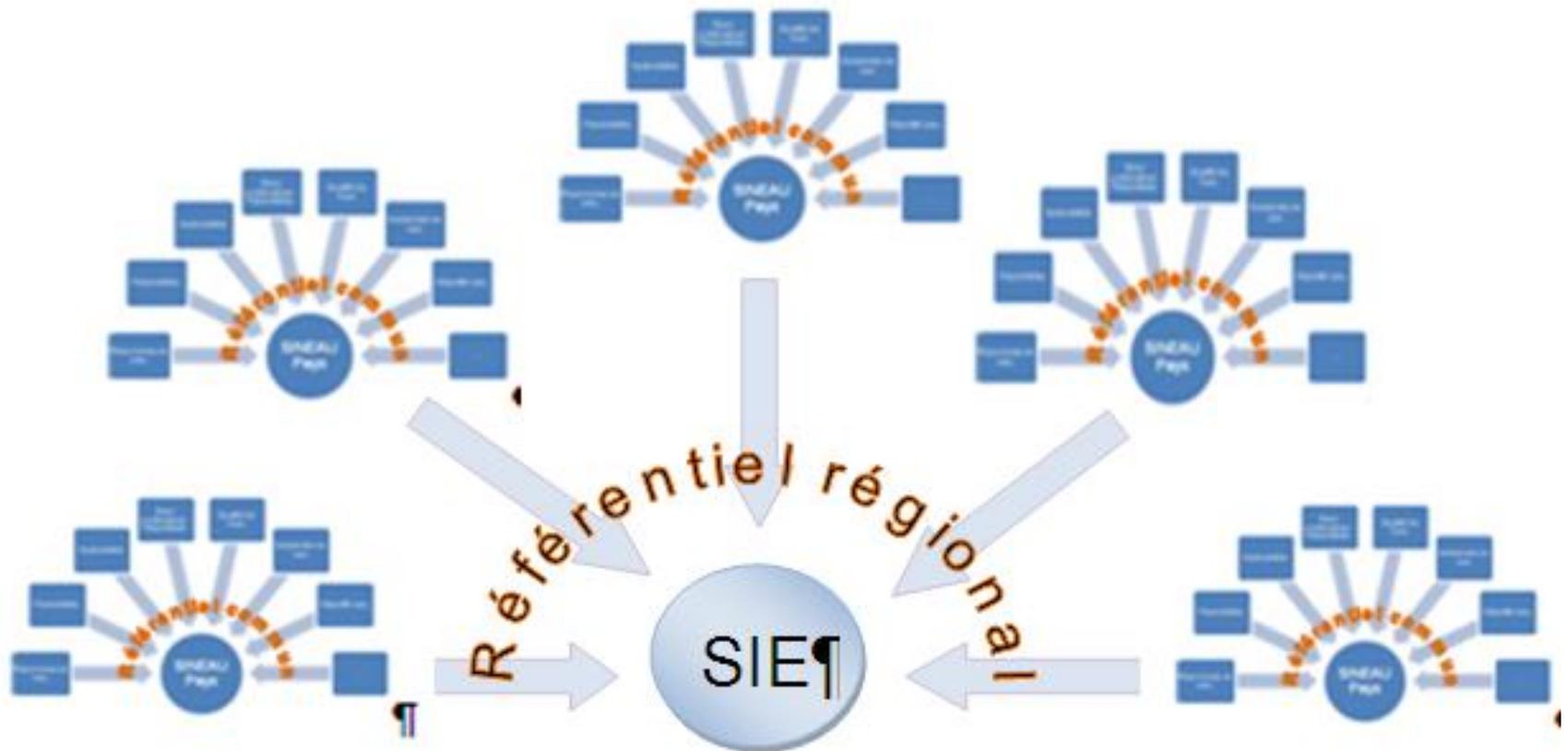
L- FONCTIONNEMENT DU SIE

Fonctionnement d'un SINEAU pays

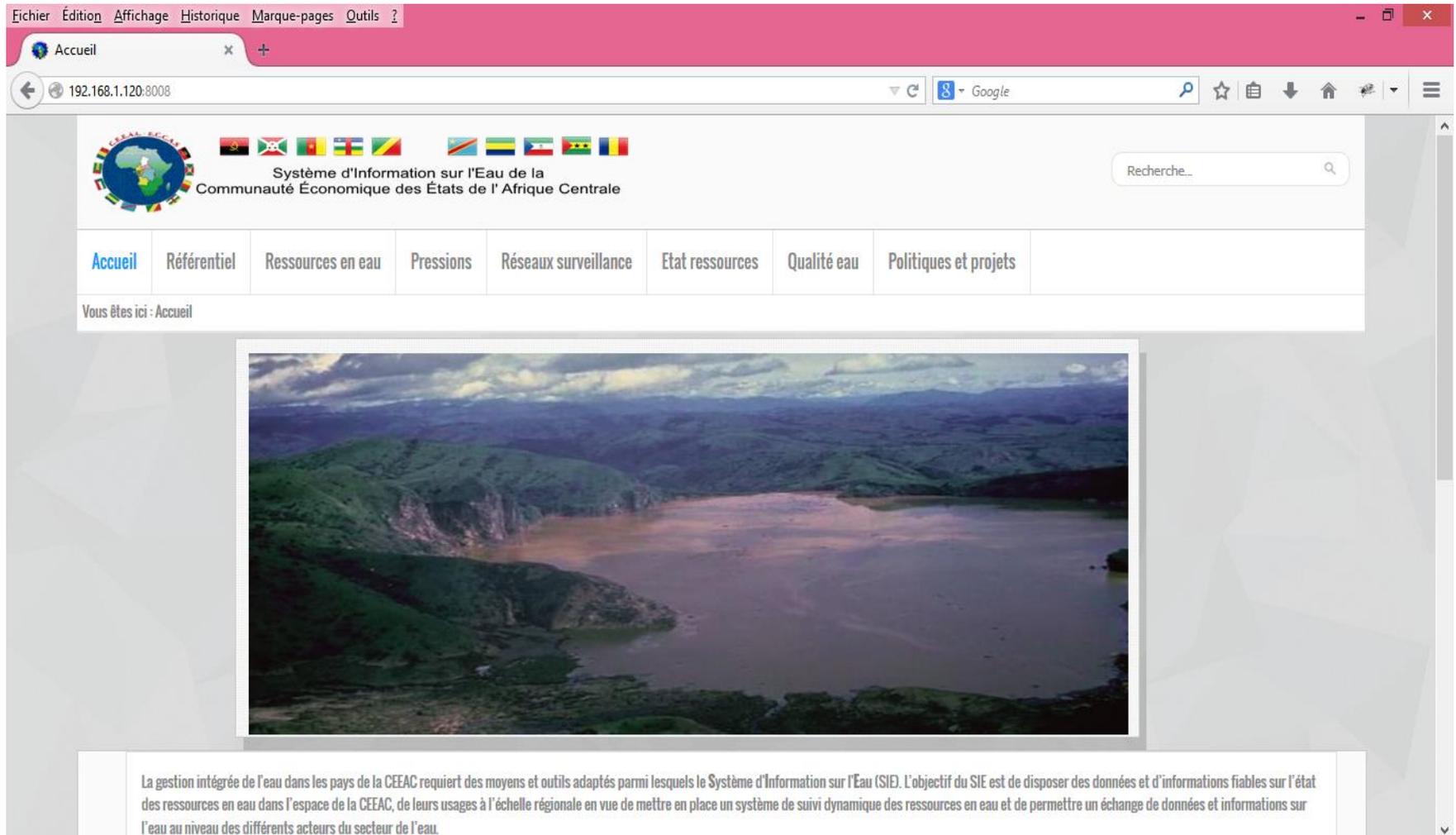


L- FONCTIONNEMENT DU SIE

SIE: Système fédérateurs des SNEAU et servir comme point focal régional pour alimenter le Système d'Information sur l'Eau au niveau du continent et au niveau international



L- PRESENTATION SU SITE WEB DU SIE



The image shows a screenshot of a web browser displaying the homepage of the Système d'Information sur l'Eau de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (SIE). The browser's address bar shows the URL 192.168.1.120:8008. The page features a header with the SIE logo, a search bar, and a navigation menu. The main content area includes a large landscape photograph of a river valley and a text block describing the system's purpose.

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Accueil x +

192.168.1.120:8008 Google

Recherche...

Système d'Information sur l'Eau de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale

Accueil Référentiel Ressources en eau Pressions Réseaux surveillance Etat ressources Qualité eau Politiques et projets

Vous êtes ici : Accueil



La gestion intégrée de l'eau dans les pays de la CEEAC requiert des moyens et outils adaptés parmi lesquels le Système d'Information sur l'Eau (SIE). L'objectif du SIE est de disposer des données et d'informations fiables sur l'état des ressources en eau dans l'espace de la CEEAC, de leurs usages à l'échelle régionale en vue de mettre en place un système de suivi dynamique des ressources en eau et de permettre un échange de données et informations sur l'eau au niveau des différents acteurs du secteur de l'eau.

L- FONCTIONNEMENT PROVISOIRE DU SIE

□ la CEEAC aura à :

- identifier, avec les pays, les organismes gestionnaires de tout ou partie d'une thématique donnée ;
- et conclure avec eux, sous couvert des pays, des conventions pour la collecte périodique de données.

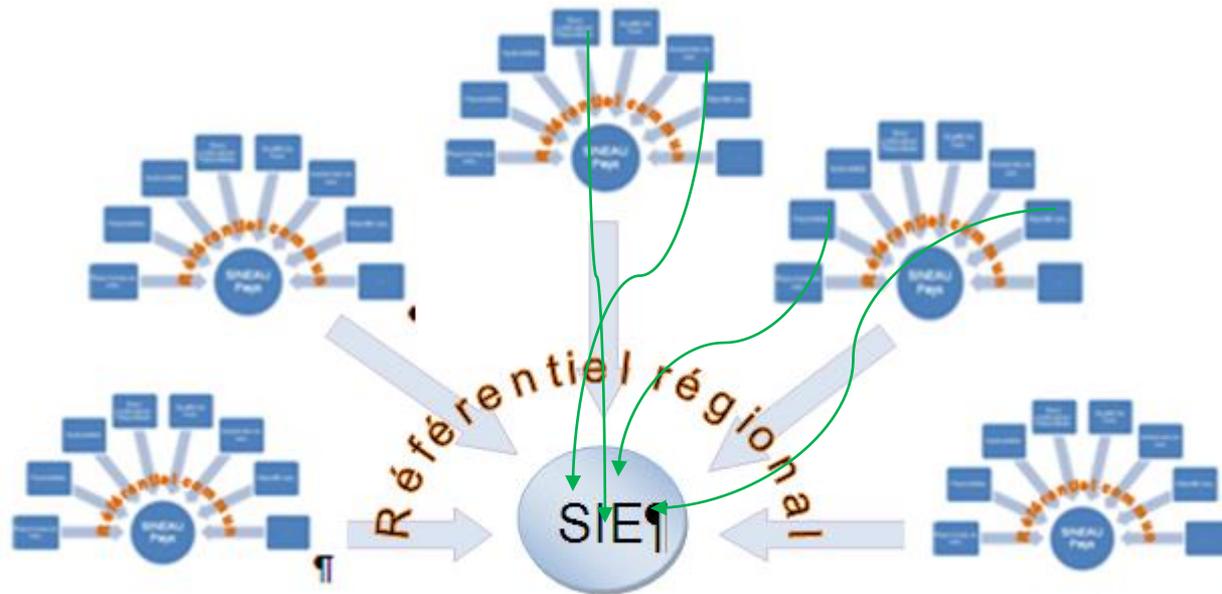
M- FONCTIONNEMENT PROVISOIRE DU SIE

Il sera question d'établir au niveau de chacun des pays plusieurs conventions :

- une convention cadre avec le gouvernement du pays qui portera sur deux volets :
 - un volet signifiant l'accord de principe pour que la CEEAC dispose des informations relatives à l'Eau ; (chaque Pays co-signera une convention cadre avec la CEEAC pour l'alimentation du SIE en données pays)
 - un volet précisant les organismes du pays avec lesquels la CEEAC est autorisée à contracter des conventions pour la collecte des données concernant les thématiques dont ils sont producteurs ou gestionnaires ;

- une convention avec chacun des organismes en charge d'une thématique et qui aura été autorisé à communiquer un certain nombre de données et informations à la CEEAC.

M- FONCTIONNEMENT PROVISOIRE DU SIE



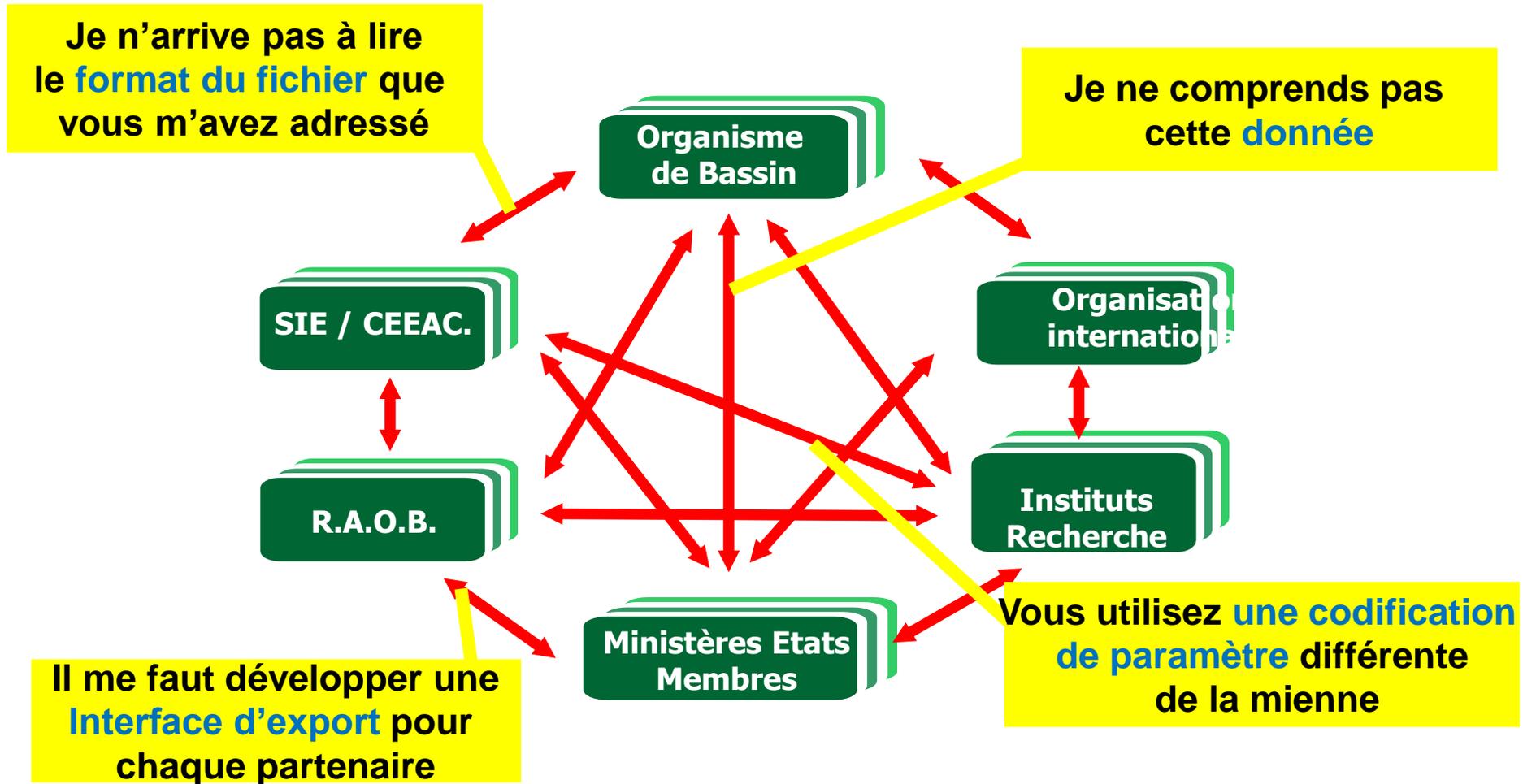
M- FONCTIONNEMENT PROVISOIRE DU SIE

Trois types de protocoles seront à établir dans le cadre de l'échange des données avec la CEEAC pour l'alimentation du SIE :

- ❑ Un protocole entre la CEEAC et les pays membres qui a pour objet l'établissement d'un cadre légal pour réglementer les échanges de données entre la CEEAC et les organismes producteurs et gestionnaires de données sur l'Eau ;
- ❑ Un protocole entre la CEEAC et la liste des organisations de bassin ayant pour objet l'établissement d'un cadre légal pour réglementer les échanges de données entre la CEEAC et les organisations de bassin en vue d'alimenter le SIE ;
- ❑ Un protocole entre la CEEAC et chacun des organismes régionaux ou internationaux définissant les conditions d'échange des données .

N- ÉCHANGES DES DONNÉES

- Les difficultés dans l'échange des données



O- CADRE INSTITUTIONNEL DU SIE

- ❑ Le cadre institutionnel régional de mise en œuvre de la Politique Régionale de l'Eau (adopté en 2007) :
 1. Comité Ministériel et de Pilotage et de l'Orientation:
Ministres en charge de l'eau;
 2. Comité Technique de Suivi: *Experts des Etats, des Organismes des bassins transfrontaliers et des PTF;*
 3. Centre Régional de coordination et de la Gestion des Ressources en Eau de l'Afrique Centrale.
 4. *Conseil Régional de l'Eau;*
 5. *Comités nationaux de l'eau.*

- ❑ Le Système d'Information sur l'Eau est , présentement, installé au siège de CEEAC et est déployé en mode web et par conséquent, il est prévu que les pays auront accès à travers le portail Web sans besoin de déploiement pays.

P- FEUILLE DE ROUTE POUR SON OPERATIONNALISATION

1. Valider les trois types de protocoles d'échanges des données et d'informations sur l'eau; (**Decembre 2017**);
2. **Developper les infrastructures de gestion de l'information (Financement à mobiliser)**
 - Au niveau régional:** Renforcer la plate forme du SIE afin de gérer les données de manière efficace;
 - Au niveau des bassins:** Consolider les Systèmes d'information existants et appuyer la création de nouveaux SI;
 - Au niveau des Etats:** Développer les systèmes d'informations nationaux sur l'eau partageant un même référentiel (i) en améliorant les dispositifs de production des données (ii) en mettant en place une stratégie de collecte des données.
3. **Mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités (SIE) (Financement à mobiliser)**
 - Augmenter l'effectif du personnel (Unité SIE – CEEAC) ;
 - Former les différents acteurs SIE (formations générales, techniques)
4. **Visibilité / Communication autour du SIE (Financement à mobiliser)**

CONCLUSION

□ Pour la mise en place d'un dispositif de production des statistiques de l'environnement au niveau de la CEEAC, nous suggérons:

1. Consolider le Système d'Information sur l'eau;
2. Identifier toutes les structures s'occupant des questions de l'environnement aux niveaux du Secrétariat général de la CEEAC, dans chacun des Etats membres, des Partenaires
3. Définir le mécanisme de fonctionnement du dispositif de production des statistiques de l'environnement dans la région;
4. Elaborer un programme de renforcement des capacités des parties prenantes.

□ La volonté des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'eau de renforcer leur appui, leur coordination et leur cohérence est sollicitée pour permettre à l'Afrique Centrale d'opérationnaliser le SIE et de se doter du dispositif sus mentionné.

Je vous remercie

